

Soins de santé : GIBBIS plaide pour le développement d'une « ligne 1.5 »

Lors du colloque « Soins et hospitalisation à domicile et en institution : un autre regard pour des solutions nouvelles » organisé par GIBBIS, dix orateurs belges et français ont présenté des formules innovantes d'organisation alternative des soins, alliant soins à domicile et en institution. Ces initiatives sont toutes le fruit du travail d'entrepreneurs du secteur à profit social, qui ont mis sur pied avec succès leurs projets, souvent sans avoir bénéficié d'aides externes, organisationnelles ou financières.

L'offre classique de soins ne répond pas ou de manière inadéquate aux besoins d'un grand nombre de patients, qui combinent souvent plusieurs pathologies : malades chroniques, personnes âgées et patients psychiatriques souffrant d'un handicap, patients psychiatriques âgés, patients souffrant de polypathologies que personne ne peut prendre en charge après leur sortie de l'hôpital.

GIBBIS appelle dès lors à la mise en place d'un cadre juridique et budgétaire spécifique qui facilite l'ouverture de nouveaux lieux de soins, en créant une « ligne 1.5 », entre les 1^{ère} et 2^{ème} lignes actuelles de soins.

Il faut un cadre qui permet de mieux coordonner la prise en charge des patients, de décloisonner les structures, quelle que soit leur appartenance communautaire ou fédérale, de défragmenter le système pour assurer une continuité des soins là où se trouve le patient.

Un cadre qui facilite les formes alternatives de prise en charge en

- supprimant les barrières législatives et financières
- améliorant le circuit de l'information entre les différents acteurs qui s'occupent du patient
- orientant mieux le patient vers la prise en charge adéquate
- organisant et finançant de manière plus intégrée une offre de soins diversifiée
- favorisant le travail multidisciplinaire.

Selon GIBBIS, il est plus que temps de développer une offre financièrement accessible aux patients : il faut prévoir une intervention des assurances-maladies, à tous les niveaux de pouvoir, dans le coût des prestations et de l'hébergement dans les structures qui accueillent ces « nouveaux » patients.

Rien de tout ceci ne peut être mis en œuvre sans une parfaite collaboration entre l'Etat fédéral et les entités fédérées. Cela requiert également, dans un premier temps, des moyens financiers ciblés. Mais à plus long terme, la création de nouveaux lieux de soins mieux adaptés devrait engendrer des économies. Les négociations, tant au niveau fédéral qu'au niveau régional, qui suivront les élections de mai 2019, offrent l'occasion unique pour répondre à un besoin de plus en plus pressant.

Personnes de contact

Christian Dejaer, Directeur : christian.dejaer@gibbis.be M : 0473 76 88 81

Marjorie Gobert, Responsable communication : marjorie.gobert@gibbis.be M : 0478 28 13 74

GIBBIS ASBL est la fédération du secteur privé associatif des institutions de soins de la Région de Bruxelles-Capitale. Elle regroupe 48 institutions (hôpitaux, maisons de soins psychiatriques, maisons de repos et de soins), représentant 6.500 lits et places et plus de 14.000 travailleurs.